

**Les OFFRES D'EXTENSION DE GARANTIE  
intègrent une ASSISTANCE DÉPANNAGE PREMIUM  
qui couvre un nombre important de faits génératrices.**

	<b>ASSISTANCE STANDARD</b>	<b>ASSISTANCE PREMIUM</b>
	Incluse avec la garantie constructeur de 2 ans	Incluse avec l'extension de garantie
 Pannes mécaniques, électriques ou électroniques	✓	✓
Crevaison	-	✓
 Gel ou erreur de carburant, panne sèche	-	✓
Accident de la circulation	-	✓
Batterie de servitude (12V) : déchargement...	-	✓
Tentative de vol ou vandalisme	-	✓
Erreur humaine : vol, perte ou casse de la clé du véhicule	-	✓
 Pannes mécaniques, électriques ou électroniques (Hors batteries de traction)	✓	✓
 Défaut de charge 0km	-	✓
 Borne HS ou indisponible	-	✓
 Câble de recharge HS	-	✓
 Batterie de traction déchargée	-	✓
 Dépannage remorquage vers votre point de vente dans un rayon de 100km Limité à 250€	✓	✓
Taxi de liaison, aller simple (poursuite du trajet ou retour à domicile) Limité à 80€	✓	✓
Taxi aller-retour (vol, perte, casse, dysfonctionnement, enfermement de la clé dans le véhicule) Limité à 80€	-	✓



Véhicule thermique



Véhicule électrique

**EXTENSION DE GARANTIE CONSTRUCTEUR**

Kilométrage illimité et assistance dépannage premium incluse

**EXTENSION**

**+ 1 AN**

**299€**

**EXTENSION**

**+ 2 ANS**

**399€**

**EXTENSION**

**+ 3 ANS**

**499€**

Les prestations d'assistance sont assurées et mises en œuvre par la société OPTEVEN Assurances, SA à conseil de surveillance et directoire au capital de 5 335 715 €, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 379 954 886, dont le siège social est sis 10, rue Olympe de Gouges, 69100 Villeurbanne. OPTEVEN Assurances est une société d'assurance régie par le Code des assurances et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sis 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09.